



Brèves CORNIÉRANDES

N° 2 - Juin 2015

Voici le 2^{ème} numéro de vos brèves corniérandes, qui vous présente quelques réalisations, les projets en cours et à venir sur le territoire de notre commune et d'autres informations liées à l'actualité de Cornier.

COMMISSION VOIRIE - BÂTIMENTS

Entre novembre 2014 et juin 2015 sont réalisés des travaux d'effacement des lignes aériennes (téléphone et courant fort) conjointement à la préparation du passage de la fibre optique – pour la Fornasse, le Châtelet et la route du lavoir à Moussy. France Télécom prévoit la fin des travaux pour juin prochain. Antérieurement à cela une information (distribution des plans) et une consultation (demande d'autorisation des travaux) avaient été faites par le cabinet Bruyère (bureau d'étude du SYANE) ; en parallèle, la commission voirie avait organisé une rencontre avec les



résidents de la Fornasse pour la distribution de l'éclairage public et l'implantation de dos d'âne (en cours).

Le diagnostic de l'éclairage public de la commune est terminé. Certains travaux d'amélioration économique et de rénovation commenceront fin 2015. Il s'agira de travaux de remplacement, de suppression ou de modification de certains éclairages et de leur fonctionnement.

Les travaux de transport pour la fibre optique sont pratiquement terminés, le local technique du Riret est prêt. Les opérateurs prendront le relais pour organiser la distribution.

Suite à la fermeture de la route du Pralet (ex RD19b) au carrefour de la Madeleine, une déviation a été créée pour permettre l'accès aux habitations entre le chemin des 3 poses et la route du Pralet. Ceci permettra au département de mettre en place la fermeture définitive de la route du Pralet.



Différents travaux de réfection ont été menés : la berge de la route de la Vuachère au quartier de la Madeleine ; le pont de la route du lavoir à Moussy ; la chaussée de la route du Châtelet ; diverses portions de routes sur la commune.

L'aménagement du centre village a commencé par la réalisation d'un nouveau parking à proximité de l'église et le long de la route de la Vignettaz, ainsi que la première phase de sécurisation du centre village.

Le montant des travaux de cette première phase s'élève à 164 988 €.



Aménagement du centre village

Le budget 2015 a été élaboré dans un contexte relativement difficile. La contribution des communes à l'effort de redressement des comptes publics, sans précédent, prend la forme d'une ponction sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui représente une baisse de 19,45% par rapport à 2014.

Parallèlement, on note une poursuite de la montée en charge du fond de péréquation des ressources intercommunales, qui consiste à prélever une partie des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. Ainsi, Cornier devra verser en 2015 le double de la somme versée en 2014.

Malgré le contexte difficile évoqué ci-dessus, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le budget 2015 sans augmentation du taux des taxes directes locales :

Taxe d'habitation : 11,05 %

Taxe sur le foncier bâti : 11,94 %

Taxe sur le foncier non bâti : 52,44 %

Contribution foncière des entreprises : 14,71 %

LES PRINCIPAUX PROJETS RETENUS :

- Sécurisation de la circulation routière à l'intérieur du village
- Aménagement de la cour et projet informatique pour l'école élémentaire
- Réalisation d'une aire de jeux pour enfants et/ou adolescents
- Mise aux normes et efficacité du réseau d'éclairage public
- Mise en conformité du PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) et avec les lois Grenelle et ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové)

BIENTÔT LES TRAVAUX DE VOIRIES ET DE RÉSEAUX DANS LA ZAC

Dans la continuité de la construction des parkings et de la sécurisation de la place du village (1^{ère} phase), les travaux de voiries et réseaux de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) vont bientôt débuter. L'attribution des marchés sera faite mi-juin et les travaux seront lancés mi-juillet.

Les deux premiers bâtiments (permis de construire en cours d'instruction) sont un locatif de 25 logements et une résidence seniors (nombre de logements à définir suivant le nombre de T2 à T4).

Ces différents travaux sont en cohérence avec le plan d'aménagement et de réhabilitation du centre village dont vous pouvez prendre connaissance sur le site de Cornier.

Ce visuel n'est pas contractuel, l'emplacement définitif de tous les lots seront définis précisément lors des dépôts de permis de construire.

- Le lot n°1 correspond au projet de la résidence Seniors.
- Les lots n°2 et n°3 devraient être occupés par des logements.

La position des limites parcellaires est issue d'une application cadastrale. Elle est donnée à titre indicatif.



Projet d'aménagement de la ZAC

Nous vous rappelons que le CCAS est à votre disposition pour un renseignement ou un service facilitant votre vie quotidienne. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Association « Un peu plus pour l'action sociale » qui permet, par des manifestations, de récolter des fonds afin de venir en aide aux habitants de notre commune.



Ses principaux domaines de compétence et d'intervention sont : la famille et la petite enfance, les retraités et personnes âgées, l'action sociale et l'insertion, et l'animation de notre village.

Le 6 avril, nous avons organisé notre première chasse aux œufs qui a remporté un grand succès dans une ambiance très chaleureuse.

Cette année, les doyens mis à l'honneur sont M^{me} Georgette Massot et M. Louis Chapel.

Une centaine d'enfants ont participé à cet événement et les familles étaient heureuses de se retrouver pour partager ce moment convivial.

Le 6 juin, nous avons organisé le voyage des anciens. Une journée ensoleillée avec au programme : une visite de l'Abbaye d'Hautecombe, suivi d'un repas-croisière sur le lac du Bourget et promenade sur le canal de Savière, a enchanté notre groupe de seniors.

COMMISSION « ENFANCE & JEUNESSE »



Dans la continuité des travaux qui ont permis aux enfants de l'élémentaire de faire leur rentrée de septembre 2014 dans un groupe scolaire flambant

neuf, la cour de l'école a été finalisée ce printemps par le traçage au sol permettant différentes activités telles que marelles, escargots, jeux d'orientation, circuit, terrains multi-sports et échiquiers géants.

Pour l'utilisation de ces échiquiers nous avons fait l'acquisition de pièces de jeu géantes (voir photos) pour le plus grand bonheur des enfants qui se les sont appropriées dans l'instant.

En parallèle nous avons également fourni à l'école des plateaux et pièces d'échecs en bois, tant pour l'apprentissage (actuellement classe de CP/CE1) que pour une utilisation libre lors des récréations.

Le projet d'un tournoi d'échecs s'échafaude !

Par ailleurs, le conseil municipal a mis au budget de cette année la réalisation d'un projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps mais qui attendait son tour.

Les enfants et adolescents de Cornier auront, dans quelques mois, le plaisir d'inaugurer de nouveaux espaces qui leurs seront dédiés et situés au cœur du village.

Les plus petits goûteront aux joies de jeux adaptés à leur âge alors que leurs aînés pourront quant à eux se retrouver :

- sur le city-stade (aire multi-sports) déjà en cours d'étude ;
- ou, dans un second temps, sur un tout nouveau skate-parc qui se situera à côté du city-stade.

Bien entendu, ces équipements pourront être utilisés sur les temps scolaires et périscolaires.

A ce sujet, afin que ces différents temps, scolaires, périscolaires et extra scolaires s'articulent au mieux grâce à un véritable partenariat entre les différents acteurs en charge des enfants, la commune de Cornier a rédigé un PedT (Plan Éducatif Territorial).

Sous réserve de sa validation par les services académiques, ce PedT, élaboré pour trois ans, rentrera en vigueur à la rentrée de septembre 2015.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter beaucoup de joie et de plaisir à tous les petits Corniérand !

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Le syndicat qui a en charge la distribution de l'eau potable pour les communes de Cornier, Eteaux et La Roche-sur-Foron (SIVU de CERF), réalise actuellement un réservoir pour garantir l'approvisionnement en eau, principalement sur les secteurs situés sur les hauteurs du réseau.

A partir des estimations de population à l'horizon de 2030/2040 et du volume d'eau nécessaire pour la défense incendie, le réservoir de l'Epine, situé en bordure de la route d'accès à Orange, est augmenté de 800 m³, ce qui portera à 950 m³ la capacité totale des 2 réservoirs de l'Epine.

Montant des travaux :

Coût de l'ouvrage et ses abords : 700 352 € TTC

Dont 65 840 € HT de subvention SMDEA

La réalisation des travaux a été confiée à la société MITHIEUX et la maîtrise d'oeuvre au cabinet Profils études.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS FESTIFS

- **Dimanche 28 juin** entre 16h30 et 20h, devant la mairie :
Concert des harmonies de Mont-Saxonnex et de Marnaz à l'occasion du 179^{ème} Festival des musiques du Faucigny.
- **Dimanche 6 septembre** au stade :
Nouvelle édition de la Fête des vieux métiers organisée par le club de football, l'AS Cornier.
- **Dimanche 4 octobre** :
Fête du cidre et brocante/Vide-greniers au chef-lieu organisées par l'association « Un peu plus pour l'action sociale »

Une permanence des élus a lieu tous les vendredis de 18h à 20h en mairie, pour répondre à vos questions (sauf exceptions annoncées par affichage).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet www.cornier.fr

S'AMUSER À LA PISCINE EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT



Savez-vous que si vous avez des enfants de 13 ans et

plus, ils peuvent se rendre à l'espace aqualudique des Foron (nouveau nom du centre nautique) de La Roche depuis votre domicile.

En contactant le transport à la demande Proxim'iti (0 811 280 257) au moins 2 heures avant l'horaire souhaité, une navette vient à votre domicile chercher la ou les personnes intéressées et les transporte pour 2 € vers l'espace aqualudique et ses équipements.

Ainsi, le trajet est collectif, à un tarif raisonnable et permet de passer des moments de détente à quelques kilomètres de Cornier.

Si les enfants sont âgés de moins de 13 ans, ils doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

L'espace aqualudique est ouvert jusqu'au 16 octobre et permet à des centaines d'enfants scolarisés dans le Pays Rochois, mais aussi à Pers-Jussy, Reignier, Arbusigny et Scientrier d'apprendre à nager près de chez eux.

Horaires, tarifs, modalités pratiques disponibles sur www.cornier.fr ou en mairie de Cornier.